

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

Exposants au Village des Découvertes One Health

Parc de la Tête d'Or (Lyon, France) du 05 au 07 avril 2026

1. Contexte et objectifs

La France organise, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, le 7 avril 2026, le One Health Summit à Lyon, réunissant chefs d'État et de gouvernement et un large éventail d'acteurs (organisations internationales et régionales, secteur privé, chercheurs, société civile, collectivités locales, jeunes, etc.). Les thèmes stratégiques du Sommet se répartissent en deux grandes composantes :

1. Maladies transmissibles (maladies infectieuses zoonotiques et vectorielles ; résistances aux antimicrobiens).
2. Maladies non transmissibles et facteurs environnementaux (expositions aux pollutions ; nutrition et systèmes alimentaires durables).

Le Sommet s'articulera autour :

- D'un segment de haut niveau entre chefs d'État et de gouvernement ;
- De sessions thématiques multi-acteurs, en présence de ministres ;
- D'événements partenaires à Lyon dont le Village des Découvertes ouvert au grand public ;
- D'un Festival *One Health* (30 mars – 12 avril) en France et à l'international, réunissant des événements labellisés.

Pour renforcer la mobilisation autour de l'approche One Health et l'appropriation de cette approche en donnant la parole à une diversité d'acteurs, Expertise France propose, en lien étroit avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), la tenue d'un « **Village des Découvertes One Health** ».

Cet espace de rencontres avec les citoyens se tiendra à Lyon durant le week-end de Pâques, sur trois jours consécutifs, du dimanche 5 au matin au mardi 7

avril 2026 à midi, soit en amont immédiat du segment de haut-niveau du Sommet, prévu le 7 avril après-midi.

Dans le cadre de l'organisation de ce **Village des Découvertes One Health**, événement grand public organisé à Lyon au sein du **Parc de la Tête d'Or (secteur Petite Suisse)**, les organisateurs lancent un **Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI)** en vue de sélectionner **quinze structures** qui tiendront des **stands d'exposition et d'animation** ouverts au public.

Le Village des Découvertes vise à **rendre concrète et accessible l'approche One Health**, en sensibilisant aux liens étroits entre la **santé humaine**, la **santé animale** et la **santé environnementale**, dans une logique de prévention, de résilience, d'éducation et de transition.

L'événement s'adresse à un **public large** (familles, jeunes, citoyens, professionnels non spécialistes) et privilégie des formats **pédagogiques, participatifs et expérientiels**.

2. Profil des structures éligibles

Peuvent candidater notamment (liste non exhaustive) :

- Associations et ONG ;
- Fondations et structures d'intérêt général ;
- Etablissements publics ou parapublics ;
- Organismes de recherche, de formation ou de médiation scientifique ;
- Collectivités territoriales et opérateurs publics ;
- Structures de l'économie sociale et solidaire ;
- Initiatives innovantes en lien avec les enjeux One Health.

Les structures commerciales à visée promotionnelle exclusive ne sont pas prioritaires.

La sélection privilégiera la **qualité du contenu proposé**, l'intérêt général et la capacité à interagir avec le public.

3. Thématiques attendues (approche One Health)

Les propositions devront s'inscrire clairement dans **au moins un axe** parmi les suivants :

Axe 1 – Santé humaine, animale et prévention

Comprendre et prévenir les risques pour la santé à l'interface humains–animaux–écosystèmes.

- Santé humaine et prévention ;
- Santé mentale et bien-être ;
- Santé animale et relations humains–animaux ;
- Maladies infectieuses zoonotiques et vectorielles ;
- Résistance aux antimicrobiens.

Axe 2 – Environnement, climat, biodiversité et pollutions

Préserver les écosystèmes pour protéger la santé des animaux et des populations.

- Environnement et biodiversité ;
- Pollutions (air, eau, sols) ;
- Changement climatique et santé.

Axe 3 – Alimentation, agriculture, modes de vie et territoires

Agir au quotidien pour une seule santé durable.

- Alimentation durable et nutrition ;
- Une seule santé dans les territoires ;
- Modes de vie favorables à la santé.

Axe 4 – Sensibilisation, éducation, formation et passage à l'action

Transmettre, comprendre et agir ensemble.

- Éducation ;
- Sensibilisation ;
- Formation ;

- Médiation scientifique ;
 - Science participative.
-

4. Format des stands et animations attendus

Chaque structure retenue disposera :

- D'un **stand au sein du Village (mis à disposition par les organisateurs)** ;
- De la possibilité de proposer **une ou plusieurs animations courtes** tout au long de la durée du Village.

Les formats encouragés incluent notamment :

- Ateliers participatifs ;
- Démonstrations ;
- Expériences sensorielles ou immersives ;
- Jeux pédagogiques ;
- Mini-conférences vulgarisées ;
- Quiz, débats, fresques, manipulations, etc.

Les animations doivent être :

- Accessibles à un public non spécialiste ;
- Interactives ;
- Adaptées à un contexte extérieur (plein air).

5. Critères de sélection

Les candidatures seront analysées au regard des critères suivants :

Critère	Appréciation
Pertinence avec l'approche <i>One Health</i>	★★★
Qualité pédagogique et clarté du message	★★★
Caractère interactif / participatif	★★☆
Capacité à s'adresser à un public large	★★☆
Complémentarité avec les autres stands	★★☆
Faisabilité logistique	★★☆

La possibilité d'accueil de stands étant limitée, **toutes les candidatures ne pourront être retenues**.

6. Modalités pratiques (principes)

- Le nombre total d'exposants sera plafonné à **15 structures**.
- Les stands seront implantés dans un parcours cohérent défini par l'organisation.
- Les équipements standards (structure du stand, signalétique générale) seront précisés ultérieurement.
- Chaque exposant devra prévoir ses propres supports pédagogiques et animateurs.
- Les contraintes environnementales du site (parc public) devront être strictement respectées.
- Respect de la charte graphique et des principes/valeurs du One Health Summit

7. Modalités de candidature

Les structures intéressées sont invitées à transmettre un **dossier de candidature** comprenant :

1. Une **fiche projet**, incluant :
 - Présentation de la structure ;
 - Thématique(s) *One Health* abordée(s) ;
 - Description du stand et des animations proposées ;
 - Public ciblé ;
 - Actions de communication
 - Besoins logistiques spécifiques.
2. Tout document complémentaire jugé utile (visuels, liens, références).

Date limite de dépôt des candidatures : 30/01/2026

Adresse d'envoi : evenements@expertisefrance.fr

8. Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'AMI : **14/01/2026** ;
- Clôture des candidatures : **30/01/2026** ;
- Sélection des structures retenues : **06/02/2026** ;
- Communication des résultats : **10/02/2026**.